Mairie de
LABASTIDE-BEAUVOIR
Haute-Garonne

République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 17 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le mardi 17 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de LABASTIDE-BEAUVOIR (Haute-Garonne), dûment convoqué, s'est réuni à la salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur Georges RAVOIRE, Maire.
Présents : Laurent CABANAS, Georges RAVOIRE, Karine SEYMOUR, Laurent CHAUVEAU, Pascal THIERRY, Simone JULIEN, André DURAND, André VALETTE, Estelle FAURE, Laetitia LAPAIX, Serge PINA.
Pouvoirs : Florence HUC a donné pouvoir à André DURAND,
Hélène ZATKOWSKI a donné pouvoir à Georges RAVOIRE,
Rozenn IRVOAS a donné pouvoir à Simone JULIEN,
Dany DUBOIS a donné pouvoir à Laurent CABANAS.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Estelle FAURE.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Pascal THIERRY, nouveau conseiller municipal, qui remplace Thierry ALBERT suite à sa démission.

1. Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le compte rendu du conseil municipal du 20 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité.

2. Opérations budgétaires

- **Compte administratif communal :**

Monsieur le Maire présente les résultats du budget pour l'année 2014.

EXERCICE 2014	Section d'Investissement	Section de fonctionnement
Recettes	**122 144,59 €**	**603 195,56 €**
Dépenses	**133 279,30 €**	**581 183,49 €**
Résultat de l'exercice	**-11 134,71 €**	**22 012,07 €**

- **Cumul pour les exercices 2013 et 2014**

	Exercice 2013	Affectation 2013	Exercice 2014	Bilan en 2014
Investissement	**46 205,22 €**	**Inv : 46 205,22 €**	**-11 134,71 €**	**35 070,51 €**
Fonctionnement	**120 278,97 €**	**Inv : 80 000 € (utilisé)** **Fonct : 40 278, 97 €**	**22 012,07 €**	**62 291,04 €**

Le budget est excédentaire en fonctionnement et déficitaire en investissement.

Monsieur le Maire précise que le compte administratif tenu en mairie est conforme au compte de gestion établi par la trésorerie.

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif communal 2014 à l'unanimité.

- **Compte administratif CCAS :** *Les membres du CCAS avaient adopté le compte administratif du CCAS 2014 à l'unanimité au cours de la séance du jeudi 12 mars 2015.*

- **Affectation du résultat :**

Monsieur le Maire propose d'affecter 62 291.04 € de l'excédent de fonctionnement et l'excédent d'investissement de 35 070.51€ (excédent d'investissement 2013 – déficit d'investissement 2014) en recettes d'investissement.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

- **Subventions aux associations** :
Après discussion entre les conseillers municipaux, Monsieur le Maire suggère le gel des subventions et propose de conserver les sommes proposées en 2014.
Le comité des fêtes ayant été dissous, la nouvelle association qui lui succède à la tête des festivités reçoit la même subvention pour la même mission.
La demande de subvention d'une nouvelle association (sport santé) est acceptée à hauteur de 100 €.

	2014	**2015**
ACCA	420 €	420 €
Association bouliste	607 €	607 €
Comité des fêtes	7 400 €	dissous
Labastide en fête	-	7 400 €
Coopérative scolaire	1 305 €	990 €
FNACA	102 €	102 €
Foyer Rural	2 080 €	2 080 €
ACLB Rugby	2 560 €	2 560 €
Parents d'élèves	530 €	530 €
Arbres et Paysages d'Autan	100 €	100 €
Lecteur du Val	50 €	50 €
Sport santé	-	100 €
Total	**15 154 €**	**14 939 €**

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Départ de Laetitia LAPAIX à 22h30. Elle donne son pouvoir à Estelle FAURE.

- **Taux d'imposition communaux :**
La discussion porte d'abord sur la nécessité d'augmenter ou non les taxes des ménages. Le budget primitif n'impose pas cette année une augmentation importante. Par contre, les perspectives 2016 sont plus sombres et nécessitent une évolution qui devrait être moins douloureuse si les augmentations se faisaient par pallier. L'inconvénient serait bien sûr d'augmenter les taxes sans proposer un investissement qui justifierait cet accroissement. La proposition de faire porter l'augmentation sur la TFNB pour alléger la TH n'a pas été validée par Madame la Trésorière.

Après étude de plusieurs propositions par l'ensemble du conseil municipal, Monsieur le Maire propose une augmentation minimale des taux d'imposition communaux :

- Taxe d'habitation : 14.71 % au lieu de 14.33%
- Taxe foncière sur propriétés bâties : 12.83% au lieu de 12.50 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 63.67% au lieu de 62.02 %

Le produit serait estimé dans ce cas à 315 028 € au lieu de 306 815 € (gain de 2.6%).

Le Conseil Municipal approuve ces propositions par 11 voix pour, une abstention et 3 voix contre.

- **Budget primitif :**
  Monsieur le Maire propose le BP ainsi complété sans connaitre, au moment du vote du budget, le montant exact de la DGF estimée (en diminution) à 100 000 €.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES en €		RECETTES en €	
Charges générales	200 990	Atténuations de charges	7680
Frais de personnel	299 450	Produits des services	58 490
Autres charges gestion courante	71 439	Impôts et taxes	366 615
Atténuations de produits	4500	Dotations et participations	148 475
Charges financières	35 500	Autres produits de gestion courante	21 452
Dépenses imprévues	45 033	Produits financiers	54200
TOTAL	656 912	TOTAL	656 912

INVESTISSEMENT

DEPENSES en €		RECETTES en €	
Restes à réaliser Opérations années précédentes	11 187	Solde d'exécution d'investissement reporté	35 070.51
Dépôts et cautionnements reçus	620	Affectation en réserves	62 291.04
Remboursements d'emprunts	85 234	Subventions	3000
		Emprunts et dettes assimilés	15 000
Opérations 2015	27 745	Fond de compensation de la TVA	5000
		Taxe locale d'équipement et taxe d'urbanisme	4424.49
TOTAL	124 786	TOTAL	124 786

Pour information, le tableau ci-dessous précise le détail des restes à réaliser des opérations des années précédentes ainsi que le détail des opérations 2015 :

-

Opérations	N°	Compte	BP
RESTES A REALISER			
Travaux bâtiments communaux	143	2313	11 187 €
OPERATION 151 : MOBILIER ET LICENCE			
Mobilier	151	2184	4 000 €

Licence	151	2051	2 245 €
OPERATION 152 : ACHAT REMORQUE			
Matériel de transport	152	2182	3 500 €
OPERATION 153 : AMENAGEMENT VOIRIE ET RADARS			
Installation	153	2315	8 000 €
OPERATION 144 : FRAIS D'ETUDE PREAU			
Frais d'étude	154	2031	10 000 €
			38 932 €

Le budget de fonctionnement est en baisse de 8 % par rapport au BP 2014.

En investissement, l'apport d'une ligne de trésorerie est nécessaire pour équilibrer les quelques investissements prévus. Il a été convenu de débuter l'étude de la faisabilité du préau avec une étude préalable conforme aux souhaits des Bâtiments De France afin de constituer un dossier solide pour les de mandes de subventions.
Par la suite, un appel d'offres permettra de définir le projet du futur préau et le calendrier de sa réalisation.
Le budget d'investissement est en baisse de 20 %.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions par 14 voix pour, une abstention.

3. Demande de modification de contrat de Madame CHEVALIER Caroline

Monsieur le Maire expose que Madame CHEVALIER avait demandé, comme la loi l'y autorise, un allègement de son temps de travail de 35 h à 28 h (allègement de droit pour s'occuper d'un enfant de moins de 3 ans). Son contrat devrait se retrouver à 35 h dès la fin du mois de juin car sa fille fera 3 ans le 27 juin 2015.

Madame CHEVALIER a fait une demande pour conserver la situation actuelle 28 h au lieu de 35h.

Monsieur le Maire explique que la commune a besoin d'un poste à 35 h car l'animation de la salle En Cabos doit débuter en avril. Or, Madame Chevalier doit assurer une part de cette animation, soit environ 4 h, selon ce qu'était prévu lors de son embauche. L'ALAE auprès de l'école étant désormais lancée, il est important de consacrer un horaire à cette salle comme prévu par le commodat signé en 2013.

De plus, son embauche prévoyait aussi que Madame CHEVALIER devait effectuer quelques heures à la bibliothèque.

En fonction des arguments exposés, la demande de Mme CHEVALIER est rejetée par 13 voix pour, deux abstentions.

4. Formation de Madame CHEVALIER Caroline

La formation de Madame CHEVALIER doit se poursuivre avec un stage pour le BAFD suivi d'une formation pour le BPJEPS.
Deux devis sont présentés pour l'ensemble des stages à venir sur 2 ans : celui des FRANCAS pour 6 006 € T.T.C et celui de LEO LAGRANGE pour 6 180 € T.T.C.
Monsieur le Maire propose de retenir le devis des FRANCAS et précise que les crédits sont prévus au budget dans le coût afférent à l'ALAE.
Les périodes de stage étant par ailleurs à harmoniser avec le service de l'agent.
Karine SEYMOUR propose de se renseigner auprès du Centre de gestion pour savoir s'il est possible de définir un engagement de la part de l'agent à rester au service de la commune en contrepartie de cette formation.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

5. Utilisation des salles communales pour les campagnes électorales

Ce point est renvoyé au prochain conseil municipal.

6. Appel d'offres pour la fourniture en électricité

Monsieur le Maire présente la situation nouvelle : les tarifs réglementés de vente de l'électricité pour les puissances souscrites strictement supérieure à 36 kVA (tarifs jaunes et verts) seront supprimés au 31 décembre 2015. Au plus tard à cette date, un nouveau contrat devra être signé par la mairie selon les fournisseurs présents sur le marché.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous :

- Faire un appel d'offres tout seul et signer pour le mieux disant,
- Faire confiance à un regroupement existant qui fera ce travail. L'aspect naturel serait le SDEHG qui nous le propose ou l'UGAP, centrale d'achat public recommandé par le SICOVAL.

Après discussion et suggestion de Serge PINA de constituer un appel d'offres spécifique qui permettra de tester les propositions de tous les groupes fournisseurs afin de signer un contrat pour les 3 ans à venir, Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions par 12 voix pour et 3 abstentions.

7. Bilan des activités et commissions municipales

Une journée Nature comportant une série d'animation sera organisée le 25 mai 2015 avec :

- Nettoyage et ramassage de déchets.
- Promenades découvertes dans les bois.
- Initiation aux problèmes des déchets et du compostage.
- Découverte de produits locaux.

Une buvette sera animée par LABASTIDE EN FETE.

8. Bilan des réunions au sicoval

Ce point est renvoyé au prochain conseil municipal.

9. Informations générales

Élections départementales : l'organisation des élections départementales se fera selon quatre permanences de 2h 30.
La grille du 2ème Tour du 29 mars 2015 sera définie à partir de lundi.

	8 h – 10 h 30	**10 h 30 – 13 h**	**13 h – 15 h 30**	**15 h 30 – 18 h**
Président	Georges RAVOIRE	André VALETTE	Estelle FAURE	Laetitia LAPAIX
Assesseur	Laurent CHAUVEAU	André DURAND	Hélène ZATKOWSKI	Laurent CABANAS
Assesseur	Rozenn IRVOAS	Simone JULIEN	Dany DUBOIS	Karine SEYMOUR
Dépouillement	**Georges RAVOIRE**	**André VALETTE**	**Estelle FAURE**	**Laurent CABANAS**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à minuit.

Estelle FAURÉ	André DURAND	Laetitia LAPAIX Absente	Florence HUC Représentée par André DURAND	Laurent CABANAS
Rozenn IRVOAS Représentée par Simone JULIEN	André VALETTE	Laurent CHAUVEAU	Georges RAVOIRE	Hélène ZATKOWSKI Représentée par Georges RAVOIRE
Dany DUBOIS Représenté par Laurent CABANAS	Pascal THIERRY	Serge PINA	Karine SEYMOUR	Simone JULIEN